

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 18.02.2020	Heure 10h01	Numéro	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 19.194
Titre : Amendement au postulat Lionel Rieder 19.194, du 1 ^{er} novembre 2019, Comment inverser la tendance du taux de participation des jeunes aux votations ?		
Contenu : Le texte du postulat est modifié comme suit : Nous demandons au Conseil d'État d'étudier les causes des faibles taux de participation, en particulier des jeunes âgés de 18 à 29 ans <u>et les étrangers-ères ayant le droit de vote</u>, et de proposer des solutions concrètes et applicables rapidement.		
Motivation (facultatif) : La population étrangère vote peu dans le canton de Neuchâtel (moins de 20% de participation). Il s'agit donc d'un potentiel d'amélioration de la participation particulièrement important. Le canton de Genève a lancé une campagne en 2019 pour augmenter la participation de la population étrangère, cela peut être une piste à suivre.		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Jonathan Gretilat		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Baptiste Hunkeler		